

# Certificat de Spécialisation Éducation et Travail des Jeunes Équidés ✓

## OBJECTIFS

Le titulaire du certificat de spécialisation option Éducation et travail des jeunes équidés met en œuvre et participe :

- Aux techniques spécifiques d'éducation, de travail et de présentation du jeune équidé (éthologie, bien-être animal, éducation et débouillage).
- A la valorisation de l'équidé et à sa mise en condition physique
- A la gestion et au développement commercial de l'activité.

## ENTREPRISES D'ACCUEIL

Structures hippiques telles que centre équestre, centre d'entraînement (courses et obstacle...), exploitation agricole élevage...

## PRÉ-REQUIS

- ✓ Le candidat doit, préalablement à son entrée en formation être titulaire :
  - D'un Bac Pro CGEA ou CGEH, BPREA, BTSA ACSE ou PA ou tout diplôme de niveau 4, selon dérogation auprès de la DRAAF
  - Un bon niveau à cheval indispensable
  - Du Permis B (de préférence)
- ✓ Être âgé de moins de 30 ans pour les apprentis, (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, ou inscrites sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres ou juges sportifs de haut niveau), jusque 35 ans en cas de poursuite de son parcours de formation avec la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage.



## RYTHME D'ALTERNANCE

### Ecuries Stanislas Lafond et Equit'Astrée :

2 jours par semaine de formation  
3 jours par semaine en entreprise

### Ecole des Ecuyers et LAP Saint André :

1 à 2 semaines complètes de formation par mois (calendrier transmis au candidat).

Septembre-  
Octobre  
2024  
début de formation

560  
heures de formation

Durée : 1 an

Septembre-  
Octobre  
2025  
fin de formation



## CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ UCP 1 Mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés
- ✓ UCP 2 Maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé
- ✓ UCP 3 Éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future
- ✓ UCP 4 Participer à la gestion et au développement de l'action commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail.



### HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CFA

[formation.ara@cre.ffe.com](mailto:formation.ara@cre.ffe.com)

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet

[www.centredeformation-creara.com](http://www.centredeformation-creara.com) et

[www.monparcourshandicap.gouv.fr](http://www.monparcourshandicap.gouv.fr)

### APRÈS LA FORMATION

- ✓ Métiers visés : éleveur d'équidés, responsable d'élevage d'équidés, responsable d'écurie, entraîneur–assistant, entraîneur, groom, cavalier d'entraînement, cavalier maison, cavalier de concours, cavalier jeunes chevaux.
- ✓ Poursuite d'études : en préparant des formations d'enseignements, telles que le BPJEPS Activités Équestres, DE JEPS ou l'Animateur d'Équitation.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

- ✓ Présentations théoriques interactives.
- ✓ Mise en situation pratique, à cheval et autour du cheval.
- ✓ Travaux en groupe.
- ✓ Interventions de professionnels et cavaliers de haut niveau.
- ✓ Visites d'entreprises et participation à des événements professionnels.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification est validée par cumul des Unités Capitalisables. La validation de chaque UC fait l'objet d'une attestation.

3 épreuves pratiques et/ou orales reposant sur la technicité et les capacités d'analyses du cavalier selon les mises en situation professionnelle.

1- Eduquer le Jeune équidé au Travail à Pied

2- Effectuer une séance d'optimisation de l'équidé monté en vue de son utilisation future

3- Présenter un jeune équidé à la vente

1<sup>ère</sup> promotion en 2022-2023,

Indicateurs disponibles sur notre site rubrique «qui sommes nous »

(Taux de réussite, Insertion professionnelle, poursuite d'études, satisfaction)

# LA REMUNERATION DES APPRENTIS



Rémunération 1 <sup>re</sup> année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 27% du SMIC 477,07 €	De 18 ans à 20 ans 43% du SMIC 759,78 €	De 21 ans à 25 ans 53% du SMIC 936,47€	26 ans et plus 100% du SMIC 1766,92 €
Rémunération 2 <sup>e</sup> année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 39% du SMIC 689,10 €	De 18 ans à 20 ans 51% du SMIC 901,13 €	De 21 ans à 25 ans 61% du SMIC 1077,82€	26 ans et plus 100% du SMIC 1766,92 €
Rémunération 3 <sup>e</sup> année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 55% du SMIC 971,81 €	De 18 ans à 20 ans 67% du SMIC 1183,84 €	De 21 ans à 25 ans 78% du SMIC 1378,20 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1766,92 €

SMIC brut au 01/01/2024

**1 766,92 € /mois sur 35 heures**

Soit 11,65€ / heure

- La majoration vis-à-vis de l'âge intervient le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant le jour où l'apprenti(e) atteint 18, 21 et 26 ans.
- L'apprenti(e) touche soit un pourcentage du SMIC, soit le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

**Succession de contrats chez le même employeur  
ou chez un nouvel employeur**

**La rémunération sera...  
au moins égale à celle de la dernière année d'exécution du  
contrat précédent lorsque le diplôme a été obtenu**



Une majoration de 15 points s'applique uniquement à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de son nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu
- qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu
- durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## AUTRES AVANTAGES

Frais annexes (sous conditions)

- Hébergement (6 €/nuitée)
- Restauration (3 €/repas)
- Acquisition d'un 1er équipement (jusqu'à 500 €)

Permis de conduire (500 €)

Pour tout(e) apprenti(e) majeur(e)  
inscrit(e) à une auto-école

Une carte d'étudiant des métiers  
pour bénéficier de réductions réservées aux  
étudiants

Le Pass' Région jusqu'à 25 ans  
(validation auprès du CFA)

Encore plus d'aides à découvrir sur

[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)



## LIEUX DE FORMATION

01	ECURIES STANISLAS LAFOND	126 Impasse Bola 01434 Versailles	<a href="https://www.facebook.com/profile.php?id=100076035783092">www.facebook.com/profile.php?id=100076035783092</a>	06 63 25 54 29 stanislaslafond@gmail.com
26	ÉCOLE DES ÉCUYERS	25 Chemin des carrières 26230 Chamaret	<a href="http://www.ecole-des-ecuyers.com">www.ecole-des-ecuyers.com</a>	07 69 52 55 95 info@ecole-des-ecuyers.com
42	LAP SAINT ANDRE	1 rue du petit Lavoir 42450 Sury Le Comtal	<a href="https://www.lycee-saintandre.fr/">https://www.lycee-saintandre.fr/</a>	04 77 30 83 12 - Touche n°3 virginie.zantedeschi@cneap.fr
	et ECURIE O'HARA	Basse Cour 42210 L'Hôpital-le-Grand	<a href="https://ohara.gd-obs.com/">https://ohara.gd-obs.com/</a>	06 84 81 49 10
42	EQUIT ASTREE	507 route de la Grand-Grange 42130 St Etienne le Molard	<a href="https://www.equitastree.com/">https://www.equitastree.com/</a>	06 47 22 44 99 06 62 75 59 72 equitastree42@gmail.com

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ Avoir transmis son dossier de candidature complet et envoi d'une vidéo à cheval.
- ✓ Sur rdv individuel : Test à cheval (travail à pied et monté avec cheval fourni), suivi d'un entretien individuel.
- ✓ Délais d'accès : signature d'un contrat possible 3 mois avant le début de la formation, ou après selon le diagnostic de positionnement établi..
- ✓ Avoir trouvé un employeur pour signer un contrat d'apprentissage

## TARIFS

Formation financée par l'OPCO de l'employeur, gratuité de la formation pour l'apprenti, (base annuelle 8202 euros).

Autres statuts et financements, contactez-nous.

## Droits et devoirs des apprentis

<https://www.centredeformation-creara.com/devenir-apprenti>

## CONTACT CFA REGIONAL

**CFA Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes**

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier CS 21001

69304 Lyon cedex 07

Tel : **06.29.96.06.06**

formation.ara@cre.ffe.com

Numéro UAI : 0 0114 60 G

Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'Etat.

